

Compte-rendu du Conseil du 11 octobre 2021

Présents : Marc PELARDY, Kamel YAHIAOUI, Elisabeth MARINO, Lionel CHARLES, Guillaume CHAZAL, Norbert DUCHEZ, Stéphanie JOANDEL, Anthony MURE, Marie France ROCHETTE.

Absent : Henri PASCAL

Secrétaire de séance : Marie France ROCHETTE

Ouverture de séance : 20h

Délibération CLECT (Commission locale des évaluations des charges transférées)

A la demande des communes de Loire Forez et après vote, celles-ci récupéreront à partir de 2022 le fonctionnement et l'investissement de leurs places communales. A Châtelneuf, ce sont les places du bourg, de l'école et du cimetière qui sont impactées. De ce fait l'attribution de compensation versée à Loire Forez pour l'investissement et le fonctionnement sera diminuée de 838€ par an
Délibération acceptée à l'unanimité.

Repas ou colis des aînés :

Un courrier a été adressé aux 27 personnes de 70 ans et plus leur demandant de choisir entre un repas et un colis de fin d'année. Le délai de réponse a été fixé au 15 octobre.

Discussion multiservices :

M Beringer doit nous faire parvenir le diagnostic au plus vite afin de signer le compromis de vente. Le 19 Octobre M Gourbière et l'économiste viendront pour finaliser les plans. Une coopération avec 1000 cafés pour la gérance d'un multiservices est en cours. Le Conseil donne l'accord à M le maire afin d'effectuer les démarches inhérentes à ce projet.
Délibération accordée à l'unanimité.

Ecole :

Marc donne et explique à chacun un tableau récapitulatif des frais engagés pour l'accessibilité de l'école. Total des travaux : 159 242,71€ TTC.
Pendant les vacances de la Toussaint, le revêtement de sol de la classe des grands sera remplacé.
Prévision du remplacement de Ghislaine du 06 décembre jusqu'aux vacances de Noël.

Questions diverses :

Demande d'achat d'une parcelle communale à Fraisse. Le Conseil donne son accord au prix de 10€ .Les frais de notaire et de géomètre resteront à la charge du pétitionnaire.
Commémoration du 11 Novembre : celle-ci se déroulera le jour même à 11 h au monument aux morts.
L'école demande s'il y aurait la possibilité d'emprunter des jeux à la ludothèque.
Réflexions autour de l'avenir du jardin communal, de la cure.
Anthony propose un composteur au cimetière.
Illuminations à prévoir.

Clôture de séance : 23 h

